



Amélioration continue

L'audit génère 20 à 30 % d'économies d'énergie

Le bureau d'études Afnor Énergies a analysé 72 rapports d'audits énergétiques menés de 2015 à 2016. Des économies significatives sont en jeu.

La réglementation française fixait au 5 décembre 2015 la date limite pour que toutes les grandes entreprises⁽¹⁾ réalisent un premier audit énergétique, à renouveler ensuite tous les quatre ans. Afnor Énergies a réalisé un bilan d'étape, un an après cette échéance. Le bureau d'études livre ses conclusions suite à l'analyse de 72 rapports d'audits émis entre 2015 et 2016 selon la norme volontaire NF EN 16 247.

Une réelle prise de conscience énergétique

Le principal enseignement est que cet exercice met en lumière un gisement de 20 à 30 % d'économies, qu'elles soient exprimées en kilowattheures ou en euros. Cette marge de manœuvre opérationnelle est détaillée dans des préconisations émises par l'auditeur puis reprises ou non dans un scénario d'amélioration de la performance énergétique. « Pour ce qui concerne plus précisément l'industrie, nous avons constaté une réelle prise de conscience énergétique. Avec l'au-

[1] Sont considérées comme des grandes entreprises les structures de plus de 250 salariés ou cumulant les deux conditions suivantes : réaliser un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 Me et présenter un total de bilan supérieur à 43 Me.

dit, les entreprises mettent un pied dans la démarche d'optimisation. Elles sont particulièrement volontaires sur les actions à mener et les mettent en œuvre même si cela n'est pas obligatoire », se réjouit Timothée Goutet, en charge de l'étude.

Des actions ciblées sur les équipements et les utilités

88 % des actions ainsi conseillées se focalisent sur le matériel, avec un focus sur les utilités (air comprimé, vapeur et froid). Il s'agit par exemple d'adapter la puissance souscrite avec le fournisseur d'énergie, d'aménager le bâti, de remplacer ou régler les équipements mais aussi de passer aux énergies renouvelables ou de valoriser les énergies fatales. Ces dernières représentent en France 51 TWh soit 16 % de la consommation de combustibles dans l'industrie. 12 % des actions d'amélioration préconisées concernent le système de management au sens large. Elles regroupent les opérations de sensibilisation des collaborateurs, de mise en place d'un suivi des consommations, de déploiement d'un plan de mesurage associé à des indicateurs de performances. Un premier pas vers la certification du système de management de l'énergie selon la norme Iso 50 001. « Pour prendre tout son sens, la démarche doit s'accompagner d'une montée en compétences des opérateurs de manière à les rendre autonomes avec les outils de suivi mis à leur disposition. Après un audit, des efforts restent à faire notamment dans l'affinage progressif des critères en interne », conclut le chargé d'études. ●

Un guide pour se repérer dans l'offre d'expertise

L'ensemble du processus d'amélioration de la performance énergétique peut nécessiter l'intervention d'un expert technique pour une prestation de conseil ou d'aide à la décision. « En partenariat avec l'Ademe, le Gimelec et la Direction Générale des Entreprises, nous menons une étude pour, entre autres, caractériser l'offre et la demande en France en efficacité énergétique dans l'industrie », annonce Youmna Romitti, responsable du pôle Énergies et Procédés industriels au Cetiat (centre technique des industries aéronautiques et thermiques).



Watson-Marlow se renforce dans les flexibles techniques

Le groupe Watson-Marlow Fluid Technology vient d'acquérir Aflex Hose Ltd et sa filiale Aflex Hose USA par l'intermédiaire de sa société mère Spirax-Sarco Engineering pour un montant de 61,4 millions de Livres, soit environ 73 millions d'euros. Basée à Halifax, en Angleterre, Aflex est spécialisée dans la conception de tuyaux flexibles doublés en PTFE à destination des industries pharmaceutiques, agroalimentaires et chimiques. Un procédé de fabrication breveté garantit un haut niveau de résistance chimique, de souplesse et de stérilité.

Uniclimate lance un quizz sur les fluides frigorigènes

Le syndicat des industries thermiques, aéronautiques et frigorifiques a mis en ligne un diaporama dynamique qui vient parachever les travaux entrepris par ses membres à la suite de la publication du règlement européen F-Gas. Ce quizz permet de faire le point sur le contenu et l'objectif réel de la réglementation et sert d'introduction à un livret technique. Ce dernier reprend les points clés de la feuille de route élaborée par les adhérents Uniclimate pour anticiper les évolutions probables des couples « Produit Fluide » à l'horizon 2030. Il détaille également les différentes implications (installation, normalisation, sécurité) de la F-Gas, mais aussi les solutions alternatives aux HFC.

S. PERRAUT